

**— VISITE À LA DEMANDE —
CONFIDENTIELLE
ET GRATUITE**

POUR LE SALARIÉ

**Plan santé
au travail
2016-2020**

NORMANDIE

SALARIÉ, VOTRE SANTÉ AU TRAVAIL VOUS PRÉOCCUPE ?

Quelle que soit votre situation, vous pouvez demander à rencontrer votre médecin du travail.



VOTRE CONTACT
SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

